

MALLETTE

Société de
comptables professionnels agréés

Conseil des Innus de Pessamit

États financiers
Au 31 mars 2018

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Conseil des Innus de Pessamit,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **CONSEIL DES INNUS DE PESSAMIT**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et les états des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Bande portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Bande. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil des Innus de Pessamit au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A105323

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Observation

Le budget a été préparé par la Bande sur la base d'hypothèses comptables et financières; conséquemment, nous n'exprimons pas d'opinion sur ce budget.

Mallette S.E.N.C.R.L.¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Baie-Comeau, Canada
Le 23 juillet 2018

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A105323

Conseil des Innus de Pessamit

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2018

2017

PRODUITS

Contribution globale - AADNC	19 455 464 \$	19 283 676 \$
Contributions préétablies - AADNC	2 373 572	2 801 422
Contributions fixes - AADNC	7 895 824	7 055 933
Contributions souples - AADNC	378 959	35 000
Contribution - Sécurité publique Canada	743 134	737 221
Contributions - Santé Canada	11 145 489	7 126 131
Pêches et Océans Canada	95 000	65 000
Société canadienne d'hypothèques et de logement	928 420	865 350
Revenu Canada - Soins à l'enfance	340 306	318 693
Revendications particulières - Gouvernement Fédéral	30 372 150	-
Secrétariat aux affaires autochtones	-	182 500
Ministère des ressources naturelles	100 000	130 000
Contribution - Sécurité publique Québec	701 355	695 896
Hydro-Québec	3 289 105	4 623 130
Ministère des transports	472 525	479 790
Contributions - CDRHPNQ	1 067 054	1 382 720
Institut Tshakapesh	83 900	39 811
Contributions des usagers	971 953	962 194
Revenus locaux et autres	11 216 117	4 455 782
Contribution par financement	3 125 000	4 900 000

94 755 327 56 140 249

DÉPENSES

Éducation	9 817 567	8 749 132
Développement social	6 343 643	6 410 995
Territoire et ressources	3 347 699	1 723 990
Conseil de bande et terres	14 558 606	5 473 073
Administration	3 198 645	3 250 039
Services publics	8 452 412	4 892 746
Services de santé	5 245 985	4 917 254
Services à l'enfance et à la famille	5 362 824	4 991 421
Projets capitaux	20 694 479	8 734 813
Habitation	1 850 025	1 857 787
Loisirs et sports	1 361 841	1 569 454
Sécurité publique	1 613 090	1 683 703
Centre local d'emploi et de formation	1 293 517	1 508 211
Transferts des autres secteurs	(8 478 366)	(1 602 379)

74 661 967 54 160 239

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

20 093 360 1 980 010

AUTRES ÉLÉMENTS (note 17)

11 796 354 1 987 858

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

31 889 714 \$ 3 967 868 \$

Conseil des Innus de Pessamit

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2018

2017

SOLDE , début de l'exercice	(30 612 099) \$	(29 787 033) \$
Déjà établi		
Retraitements de l'exercice antérieur	648 645	(467 917)
Retraité	(29 963 454)	(30 254 950)
Excédent des produits sur les charges	31 889 713	3 967 869
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(14 743 062)	(6 489 214)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 789 808	2 635 050
Utilisation (acquisition) de stocks de fournitures	15 261	(5 520)
Utilisation (acquisition) de frais payés d'avance	142 802	(465 334)
SOLDE , fin de l'exercice	(9 868 932) \$	(30 612 099) \$

Conseil des Innus de Pessamit

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars

2018

2017

ACTIF

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	1 576 214 \$	6 156 457 \$
Créances (note 3)	19 664 198	16 024 709
Subventions à recevoir - SAA	637 081	736 889
Fonds en fiducie du gouvernement fédéral	115 427	113 029
Investissement dans des partenaires commerciaux (note 7)	3 446 894	3 201 837
Placements (note 6)	34 533 784	4 056 820
	59 973 598 \$	30 289 741 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Emprunt bancaire (note 9)	19 086 705 \$	11 245 003 \$
Dettes de fonctionnement (note 10)	5 147 868	3 736 146
Contributions reportées - AADNC (note 11)	7 830 226	7 274 734
Contributions reportées - autres (note 12)	1 254 766	2 524 948
Dette à long terme (note 13)	36 522 966	36 121 009
	69 842 531	60 901 840

DETTE NETTE

(9 868 932) (30 612 099)

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 8)	98 400 004	86 446 750
Stocks de fournitures	54 678	69 939
Frais payés d'avance	427 060	569 862
	98 881 742	87 086 551

AVOIR DES MEMBRES (note 18)

89 012 810 \$ 56 474 452 \$

ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENT (note 15)

Pour le conseil d'administration :

 _____, administrateur

_____, administrateur

Conseil des Innus de Pessamit

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2018

2017

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	31 889 713 \$	3 967 869 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 789 808	2 635 050
Réserves - SCHL	(65 907)	(66 662)
Variation des contributions reportées	714 690	2 259 750
	35 328 304	8 796 007
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	(2 785 932)	(646 862)
	32 542 372	8 149 145

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements et fonds affectés	(30 723 020)	(627 268)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(14 743 062)	(6 489 214)
Encaissement de subventions à recevoir	99 808	94 407
	(45 366 274)	(7 022 075)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation de l'emprunt bancaire	7 841 702	198 318
Obtention de financement supplémentaire	3 125 000	4 900 000
Remboursement de la dette à long terme	(2 723 043)	(2 595 753)
	8 243 659	2 502 565

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	(4 580 243)	3 629 635
ENCAISSE, début de l'exercice	6 156 457	2 526 822
ENCAISSE, fin de l'exercice	1 576 214 \$	6 156 457 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2018

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Katakuitshet Pessamit (Conseil des Innus de Pessamit), est un organisme reconnu par les lois fédérales sur les indiens à titre d'administration territoriale et de gouvernement local de la communauté Innus de Pessamit, basé et ayant juridiction sur le territoire ancestral de la communauté. L'objectif principal du Conseil des Innus consiste à fournir à la population de Pessamit des services tels que l'éducation, les services essentiels, le développement économique, l'habitation et l'administration des ressources, le tout conformément à divers protocoles d'ententes convenus entre le Conseil des Innus et les divers intervenants. Sa principale source de revenus provient des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC).

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référenciel comptable

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés.

Entité comptable

L'entité comptable de Conseil des Innus de Pessamit comprend le gouvernement de ce Conseil de Bande et toutes les entités qui sont sous le contrôle de cette dernière.

Catégories d'actifs

Il existe deux catégories d'actifs, soit les actifs financiers et les actifs non financiers. Les actifs financiers sont ceux qu'on pourrait utiliser pour s'acquitter de dettes existantes ou pour financer des activités futures. Les actifs non financiers sont des biens achetés, construits ou mis au point qui ne génèrent pas de ressources permettant de s'acquitter des dettes existantes. Cependant, on peut y avoir recours pour fournir des services gouvernementaux ou dans le cadre des activités normales, et on ne peut pas les revendre. Les actifs non financiers comprennent les immobilisations corporelles, les frais payés d'avance et les stocks de fournitures.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

Les produits provenant des placements sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Principe de consolidation

Le Conseil des Innus détient des participations dans des partenariats commerciaux, tels que définis dans le chapitre SP 3060, Partenariats des normes comptables canadiennes pour le secteur public.

- Groupe Umek, Société en commandite
- Pêcheries Nikan S.E.C.
- Les Pêcheries Nitshimau SENC

Ces placements sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute provision pour moins-value durable.

Prêts à des particuliers

Les prêts à des particuliers sont comptabilisés au coût. Une provision pour moins-value est constituée afin de présenter les prêts au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette.

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire aux taux suivants :

Bâtiments résidentiels	3 %
Édifices publics	2,5 %
Machinerie	10 %
Infrastructures	2,5 %
Mobilier et équipement	10 %
Écoles	2,5 %
Matériel roulant	20 %
Équipement informatique	20 %
Matériel marin	5 et 10 %

Les immobilisations en cours ne sont pas amorties tant qu'elles ne sont pas prêtes à être mises en service.

Dette nette

Les états financiers du Conseil des Innus de Pessamit sont présentés de manière à mettre l'accent sur la dette nette qui permet d'évaluer sa situation financière. On détermine la dette nette en soustrayant les actifs financiers aux passifs.

Avantages sociaux futurs

Le Conseil offre à ses employés un régime de retraite à prestations déterminées. En vertu de ce régime, les prestations versées sont basées sur le nombre d'années de services et sur le salaire moyen des années les mieux rémunérées. Ce régime est administré par le Régime des Bénéfices Autochtone (RBA) qui est constitué comme un régime interentreprise.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont payables par l'employeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Conseil sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire représentant les chèques en circulation et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2018

3. CRÉANCES

	2018	2017
Contribution à recevoir - Santé Canada	1 378 880 \$	1 627 549 \$
Loyers à recevoir - SCHL	997 064	1 009 458
Loyer à recevoir C.B.B.	546 069	432 461
Comptes clients	12 315 190	9 978 244
Intérêts courus	2 996	2 996
Avances à des particuliers	61 851	52 074
Taxes à la consommation	(193 710)	(108 755)
Prêts à des particuliers - rénovation logement	80 274	101 614
Dépôt de garantie - Pétroles Crevier	25 000	-
	15 213 614	13 095 641
Contributions à recevoir - AADNC		
Contribution fixe	1 472 639	992 164
Contribution préétablie	1 565 688	1 658 058
Contribution souple	600 000	109 996
Contribution - année antérieure	722 147	62 736
Contribution globale	90 110	106 114
	4 450 584	2 929 068
	19 664 198 \$	16 024 709 \$

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Les subventions sont à recevoir du Secrétariat aux affaires autochtones en vertu d'ententes d'aide financière relatives aux projets de construction d'un aréna et d'agrandissement et réaménagement du bureau politique.

Ces subventions, d'un montant initial de 1 640 000 \$ et de 300 961 \$, sont équivalentes aux montants du capital emprunté par le Conseil pour réaliser les projets. Elles sont encaissables sur des périodes de vingt ans et cinq ans au moyen de versements semestriels de 65 724 \$ et de 37 952 \$ comprenant capital et intérêts, effectués directement auprès de l'institution financière. La portion capital des subventions réduit les montants à recevoir et les dettes afférentes. (voir la note 13)

Les intérêts se rapportant à ces emprunts font également l'objet d'une subvention équivalente en vertu des mêmes ententes. À cet effet, un revenu de subvention et une charge d'intérêt équivalente ont été constatés.

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2018

5. FONDS EN FIDUCIE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRALE

Les comptes en fiducie proviennent des fonds obtenus à partir de capitaux ou de sources de revenus comme il est indiqué à l'article 62 de la Loi sur les Indiens. Ces fonds sont détenus en fiducie dans le Trésor du gouvernement du Canada. La gestion de ces fonds est régie par les articles 63 à 69 de la Loi sur les Indiens.

6. PLACEMENTS

	2018	2017
Revendications particulières		
Marché monétaire	43 547 \$	11 599 \$
Fonds communs de placements (valeur au marché - 2 779 375 \$; 2016 - 2 584 681 \$)	2 524 196	2 453 420
	2 567 743	2 465 019
Comptes de trésorerie, 1%	30 310 311	-
Stratégie financière		
Marché monétaire	22 154	55 663
Obligations, taux variant de 2,9 % à 5 %, échéant entre février 2019 et décembre 2021 (valeur au marché : 966 616 \$; 2016 - 922 060 \$)	1 031 617	968 097
Actions de sociétés cotées en Bourse (valeur au marché : 660 991 \$; 2016 - 643 462 \$)	471 493	440 518
	1 525 264	1 464 278
Placement FNFA, 0,9 %	130 466	127 523
	34 533 784 \$	4 056 820 \$

Revendications particulières

En avril 1998, le Conseil des Innus a reçu un montant de 1 984 094 \$ des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada à la suite des revendications particulières à l'égard des lignes de transmission électrique.

À la suite d'un vote tenu le 17 décembre 1997, la population de Pessamit a décidé que ces compensations serviraient au bénéfice de la communauté. Ces sommes ont donc été placées à long terme et ont été données en garantie de l'emprunt pour la construction d'un aréna. Le Conseil des Innus doit tenir un référendum pour pouvoir utiliser ces montants.

En 2006-2007, le Conseil a retiré un montant de 1 050 000 \$ pour financer le développement 32 R.

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2018

6. PLACEMENTS (suite)

Entente Pessamit - SOTRAC

À la suite de l'entente Pessamit (1999) entre le Conseil des Innus et Hydro-Québec, la société SOTRAC-Betsiamites a été créée afin de gérer les fonds sur les travaux correcteurs et de favoriser l'émergence de projets locaux aux fins des objets précisés dans l'entente. La société SOTRAC-Betsiamites a été dissoute en mars 2004 et les fonds de 10 646 573 \$ ont été transférés au Conseil.

En 2006-2007, un montant de 2 200 000 \$ a été transféré aux projets capitaux.

En 2010-2011, un montant de 8 224 525 \$ a été retiré pour financer les frais d'administration et gestion et pour réduire l'emprunt bancaire au montant maximal autorisé.

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2018

7. INVESTISSEMENTS DANS DES PARTENARIATS COMMERCIAUX

Le tableau suivant présente les données financières abrégées pour les partenariats commerciaux. Les données de Groupe Umek, société en commandite (SEC), Les Pêcheries Nitshimau, société en nom collectif (SENC) et ceux de Pêcheries Nikan, société en commandite (SEC) sont au 31 décembre 2017.

	2018				2017	
	Station Uapishka, S.E.N.C.	Groupe Umek, SEC	Pêcheries Nikan SEC	Les Pêcheries Nitshimau S.E.N.C.	Total	Total
ACTIF						
Encaisse	-	\$ 3 751 619	\$ 47 971	\$ 82 295	\$ 3 881 885	\$ 4 079 911
Créances	58 212	1 105 961	48 894	121 677	1 334 744	1 247 847
Stocks et payés d'avance	50 458	606 109	4 093	6 645	667 305	101 980
Immobilisations corporelles	961 806	2 627 442	204 454	308 384	4 102 086	2 867 585
Autres actifs	366 301	3 495 109	10 736	1 617 500	5 489 646	5 344 377
	1 436 777	11 586 240	316 148	2 136 501	15 475 666	13 641 700
PASSIF						
Découvert et emprunt bancaire	84 263	-	-	-	84 263	64 139
Dettes de fonctionnement	358 725	1 487 573	1 547	59 265	1 907 110	2 447 309
Dettes à long terme	-	889 478	-	-	889 478	591 091
Autres passifs	307 582	1 061 597	-	-	1 369 179	1 063 397
	750 570	3 438 648	1 547	59 265	4 250 030	4 165 936
ACTIF NET	686 207	8 147 592	314 601	2 077 236	11 225 636	9 485 764
	1 436 777	11 586 240	316 148	2 136 501	15 475 666	13 651 700

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2018

					2018	2017
					Total	Total
Revenus	332 799	16 757 804	1 176 088	901 983	19 168 674	17 980 503
Dépenses	513 790	14 334 506	446 086	571 459	15 865 841	14 814 412
Excédent (déficit)	(180 991)	2 423 298	730 002	330 524	3 302 833	3 166 091

Groupe Umek, Société en commandite

Cette société en commandite est constituée en vertu des dispositions du Code civil du Québec. Sa principale activité est de commercialiser le crabe des neiges et différentes autres espèces marines. La société compte cinq commanditaires dont le Conseil qui détient une participation de 23,33 %.

Pêcheries Nikan, société en commandite

Cette société en commandite exploite un permis de pêche au crabe. Le Conseil détient une participation de 50 %.

Les Pêcheries Nitshimau, société en nom collectif.

Cette société en nom collectif exploite un permis de pêche au crabe avec le bateau portant le nom de "Chasseur d'écume". Le Conseil détient une participation de 50 %.

Station Uapishka, société en nom collectif

Cette société en nom collectif exploite un lieu de villégiature et les revenus de la société consistent en des revenus locatifs (hébergement et restauration). La société compte deux associés dont le Conseil des Innus de Pessamit qui détient une participation de 51 % et la Réserve mondiale de la biosphère qui détient 49 %. Au 31 mars 2018, le Conseil a effectué une mise de fonds de 612 500 \$.

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2018

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2018		2017	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bâtiments résidentiels	56 971 675 \$	26 209 558 \$	30 762 117 \$	28 723 725 \$
Édifices publics	23 814 783	10 470 152	13 344 631	13 686 801
Machinerie	3 486 182	1 381 770	2 104 412	1 473 502
Infrastructures	37 682 998	8 816 641	28 866 357	29 109 249
Mobilier et équipement	3 276 208	1 865 794	1 410 414	1 317 385
Écoles	9 667 799	4 295 968	5 371 831	5 509 570
Matériel roulant	4 911 207	3 290 514	1 620 693	1 476 411
Équipement informatique	946 911	730 776	216 135	234 573
Matériel marin	1 676 864	904 693	772 171	812 812
Immobilisations en cours	13 931 243	-	13 931 243	4 102 722
	156 365 870 \$	57 965 866 \$	98 400 004 \$	86 446 750 \$

9. EMPRUNT BANCAIRE

Le Conseil dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 13 000 000 \$ portant intérêt, au taux préférentiel plus 1 % et renouvelable annuellement et d'un crédit bancaire supplémentaire de 4 796 447 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 1,5 % et non renouvelable.

L'emprunt bancaire est garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens jusqu'à concurrence d'un montant de 73 000 000 \$.

10. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2018	2017
Comptes fournisseurs	4 840 827 \$	2 824 209 \$
Salaires et vacances	111 390	752 150
Retenues et contributions	-	75 885
Autres déductions	195 651	83 898
	5 147 868 \$	3 736 142 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2018

11. CONTRIBUTIONS REPORTÉES - AADNC

	2018	2017
Contribution fixe - services à l'enfance (2014 @ 2017)	5 985 595 \$	6 187 708 \$
Contribution fixe - services à l'enfance - 2018	247 251	-
Contribution fixe - éducation spéciale	1 049 127	656 294
Contribution fixe - diversification de parcours	12 087	-
Contribution préétablie - entrepôt éco-centre	77 737	-
Contribution préétablie - aménagement talus	-	175 885
Contribution préétablie - langue et culture	-	70 716
Contribution préétablie - PAS	237 388	64 131
Contribution souple - construction garage municipal	221 041	-
Contribution souple - exploration minière	-	120 000
	7 830 226 \$	7 274 734 \$

12. CONTRIBUTIONS REPORTÉES - AUTRES

	2018	2017
SCHL - loyers	34 465 \$	34 465 \$
Santé Canada - contributions préétablies (années antérieures)	1 000 884	1 000 884
Santé Canada - projet PAPPN	219 417	-
Santé Canada - Construction Centre de santé	-	1 383 862
Autres	-	105 737
	1 254 766 \$	2 524 948 \$

13. DETTE À LONG TERME

	2018	2017
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 26 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 6 852 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,3 %, échéant en novembre 2018	54 282 \$	133 153 \$
À reporter	54 282 \$	133 153 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2018

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2018	2017
Reporté	54 282 \$	133 153 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 11 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 3 539 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,95 %, échéant en juillet 2018	10 565	51 873
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur le Centre d'affaires en faveur de la Banque de Montréal, remboursable par versements mensuels en capital de 3 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 1,5 %	91 384	127 384
Emprunt, garanti par une hypothèque mobilière en faveur de la Banque de Montréal sur l'universalité des biens, remboursable par versements mensuels en capital de 3 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 1,5 %	200 465	236 465
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, à l'égard des rénovations de maisons, remboursable par versements mensuels en capital de 3 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 1,5 %	1 066 371	1 102 371
Emprunt, garanti par une hypothèque mobilière en faveur de la Banque de Montréal sur les créances dues par Hydro-Québec en regard des projets de dérivation des rivières, remboursable par versements mensuels en capital de 58 333 \$, plus les intérêts au taux de 6,99 %, échéant en mars 2029	9 094 999	9 794 999
Emprunt, garanti par une hypothèque mobilière en faveur de la Banque de Montréal sur l'universalité des biens, remboursable par versements mensuels en capital de 3 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 1,5 %	360 098	396 098
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, à l'égard des rénovations de maisons, remboursable par versements mensuels en capital de 3 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 1,5 %	327 847	363 847
À reporter	11 206 011 \$	12 206 190 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2018

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2018	2017
Reporté	11 206 011 \$	12 206 190 \$
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, à l'égard d'acquisition de machinerie, remboursable par versements mensuels en capital de 3 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 1,5 %	26 612	62 612
Emprunt, garanti par une hypothèque mobilière en faveur de la Banque de Montréal sur l'universalité des biens et par une garantie collatérale immobilière sur le centre d'hébergement de Québec, remboursable par versements mensuels en capital de 3 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 1 %	139 367	175 367
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, à l'égard des rénovations de l'église, remboursable par versements mensuels en capital de 3 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 1 %, échéant en mai 2021	109 814	145 814
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, remboursable par versements semestriels de 66 965 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,89 %, faisant l'objet d'une subvention équivalente de la part du Secrétariat aux affaires autochtones pour une période de 20 ans, renouvelable en mai 2019, échéant en mai 2023 (note 4)	637 784	736 889
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, remboursable par versements mensuels de 3 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 1,5 %	291 000	327 000
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 16 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 6 482 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,02 % renouvelable en juin 2019, échéant en juin 2030	798 520	849 500
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 16 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 4 412 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,02 %, renouvelable en juillet 2019, échéant en avril 2023	249 938	294 027
À reporter	13 459 046 \$	14 797 399 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2018

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2018	2017
Reporté	13 459 046 \$	14 797 399 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 34 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 13 629 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,02 %, renouvelable en avril 2019, échéant en avril 2031	1 773 570	1 877 724
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 10 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 875 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,14 %, renouvelable en juin 2021, échéant en mai 2023	173 027	205 358
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 11 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 549 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,14 %, renouvelable en juin 2021, échéant en mai 2026	238 455	266 163
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 26 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 994 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,11 %, renouvelable en avril 2021, échéant en avril 2026	277 696	310 355
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 15 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 990 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,41 %, renouvelable en avril 2023, échéant en janvier 2028	314 064	343 298
À reporter	16 235 858 \$	17 800 297 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2018

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2018	2017
Reporté	16 235 858 \$	17 800 297 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 4 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 719 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,67 %, renouvelable en juin 2018, échéant en avril 2027	72 693	80 045
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 11 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 170 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,67 %, renouvelable en juin 2018, échéant en avril 2027	219 371	241 558
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 16 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 3 404 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,92 %, renouvelable en avril 2019, échéant en mai 2026	308 647	343 235
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 6 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 648 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,05 %, renouvelable en avril 2020, échéant en avril 2027	275 229	303 960
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 6 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 613 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,05 %, renouvelable en août 2021, échéant en juillet 2029	334 976	362 669
À reporter	17 446 774 \$	19 131 764 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2018

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2018	2017
Reporté	17 446 774 \$	19 131 764 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 31 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 10 863 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,97 %, renouvelable en décembre 2022, échéant en décembre 2030	1 469 240	1 572 081
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 19 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 6 658 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,97 %, renouvelable en décembre 2022, échéant en décembre 2030	900 502	963 533
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 28 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 13 825 \$, incluant capital et intérêts au taux de 4,89 %, renouvelable en août 2018, échéant en août 2038	2 157 643	2 209 074
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 7 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 3 435 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,89 %, renouvelable en août 2018, échéant en août 2038	536 156	548 936
Emprunt, sans intérêts, à l'égard des frais de négociation concernant une revendication d'infrastructures traversant la rivière Betsiamites, remboursable à la plus rapprochée des dates suivantes: le 31 mars 2015 ou la date du règlement de la revendication. En date du 31 mars 2017, celle-ci n'avait toujours pas été réclamée	15 000	15 000
Emprunt, sans intérêts, à l'égard des frais de négociation concernant une revendication de Terres (6 900 acres), remboursable à la date du règlement de la revendication	130 809	130 809
À reporter	22 656 124 \$	24 571 197 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2018

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2018	2017
Reporté	22 656 124 \$	24 571 197 \$
Emprunt, sans intérêts, à l'égard des frais de négociation concernant une revendication de la Route 138, remboursable à la date du règlement de la revendication	122 649	122 649
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 5 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 347 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,23 %, échéant en mai 2020	546 275	567 590
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, remboursable par versements mensuels de 11 715 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 1,5 %	1 148 099	1 288 682
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 7 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 3 043 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,03 %, renouvelable en novembre 2021, échéant en novembre 2038	679 540	708 904
Emprunt FNFA, remboursables par versements mensuels de 18 291 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,985 %, renouvelable en juin 2024, échéant en juillet 2030	2 226 192	2 480 687
Emprunt, garanti par de la machinerie, remboursable par versements mensuels en capital de 3 113 \$, sans intérêts, échéant en mars 2020	74 699	112 050
Emprunt, remboursé au cours de l'exercice	-	313 750
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 3 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 1 633 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,3 %, renouvelable en juin 2022, échéant en juin 2039	363 888	-
À reporter	27 817 466 \$	30 165 509 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2018

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2018	2017
Reporté	27 817 466 \$	30 165 509 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 10 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 6 332 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,39 %, renouvelable en mars 2023, échéant en mars 2041	1 345 000	-
Financements en cours	7 360 500	5 955 500
	36 522 966 \$	36 121 009 \$

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants :

2019 -	2 330 417 \$
2020 -	2 266 545 \$
2021 -	2 241 156 \$
2022 -	2 212 218 \$
2023 -	2 221 184 \$

14. RÉSERVES - SCHL

En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), un montant annuel variant entre 360 \$ et 1 000 \$ par logement doit être porté au crédit du compte de la réserve de remplacement. Ces fonds et ces intérêts cumulés doivent être placés dans un compte de banque distinct ou investis uniquement dans des comptes ou des instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ou placés de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la SCHL. Les retraits sont imputés à l'intérêt d'abord, puis au principal.

En raison de problèmes de liquidités, le Conseil des Innus a utilisé à d'autres fins les placements correspondant à ces réserves et à ces fonds.

15. ÉVENTUALITÉS

Le Conseil des Innus a conclu des accords de contribution avec différents ministères du gouvernement fédéral. Le financement versé conformément à ces accords est assujéti à un remboursement si le Conseil des Innus ne respecte pas les conditions de ceux-ci.

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2018

16. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La majeure partie des revenus du Conseil des Innus provient du Ministère des affaires autochtones et Développement du Nord Canada et de Santé Canada. La nature et la portée de ces revenus ont une telle importance que le Conseil des Innus en dépend sur le plan économique.

17. AUTRES ÉLÉMENTS

	2018	2017
Quote-part des investissements dans des partenaires commerciaux	245 057 \$	281 692 \$
Acquisition de placements	-	156 250
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 789 808)	(2 635 050)
Capitalisation aux immobilisations corporelles	14 743 062	6 489 214
Remboursement en capital de la dette à long terme	2 723 043	2 595 752
Contribution par financement	(3 125 000)	(4 900 000)
	11 796 354 \$	1 987 858 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2018

18. AVOIR DES MEMBRES

	2018	2017
SOLDE , début de l'exercice	- \$	- \$
Déjà établi	56 474 452	52 974 501
Autres	429 161	(683 442)
Virement - réserves SCHL	219 484	215 524
Retraité	57 123 097	52 506 583
Excédent	31 889 713	3 967 869
SOLDE , fin de l'exercice	89 012 810	56 474 452
L'avoir des membres se détaille comme suit :		
Investi en immobilisations	61 877 038	50 325 741
Affecté	37 953 190	7 542 678
Non affecté	(10 817 418)	(1 393 967)
	89 012 810	56 474 452

CONSEIL DES INNUS DE PESSAMIT

ANNEXE O

Exercice terminé le 31 mars 2018

ÉTATS DES RÉSULTATS PAR CENTRES DE COÛTS

	Contributions			Revenus reportés	Autres	Total	Dépenses	Excédent (Déficit)
	Globale	Fixe et souple	Préétablie					
CONTRIBUTION - AADNC								
Éducation	6 199 764 \$	3 098 875 \$	14 260 \$	(1 061 214) \$	1 066 800 \$	9 318 485 \$	9 817 567 \$	(499 082) \$
Développement social	6 016 000	-	257 000	(237 388)	184 693	6 220 305	6 343 643	(123 338)
Territoire et ressources	300 000	-	-	-	3 794 424	4 094 424	3 347 699	746 725
Conseil de bande et terre	1 195 062	30 375 850	635 696	-	3 534 178	35 740 786	14 558 606	21 182 180
Administration	2 290 000	-	-	-	1 048 541	3 338 541	3 198 645	139 896
Services publics	2 294 138	72 406	699 488	-	4 875 594	7 941 626	8 452 412	(510 786)
Services à l'enfance et à la famille	97 500	5 357 610	-	(247 251)	401 002	5 608 861	5 362 824	246 037
Projets capitaux	400 000	600 000	850 228	(298 778)	6 166 090	7 717 540	8 437 742	(720 202)
Habitation	306 000	-	-	-	1 653 122	1 959 122	1 850 025	109 097
Loisirs et sports	-	-	-	-	1 012 570	1 012 570	1 361 841	(349 271)
Sécurité publique	135 000	-	-	-	1 460 532	1 595 532	1 613 090	(17 558)
Centre local d'emploi et de formation	222 000	-	-	-	1 154 572	1 376 572	1 293 517	83 055
	19 455 464	39 504 741	2 456 672	(1 844 631)	26 352 118	85 924 364	65 637 611	20 286 753
SANTÉ CANADA								
Services de santé	2 021 515	91 686	3 223 226	-	66 592	5 403 019	5 245 983	157 036
Projets capitaux	-	6 028 479	-	(219 417)	6 097 244	11 906 306	12 256 735	(350 429)
	2 021 515	6 120 165	3 223 226	(219 417)	6 163 836	17 309 325	17 502 718	(193 393)
EXCÉDENT AVANT AUTRES ÉLÉMENTS	21 476 979 \$	45 624 906 \$	5 679 898 \$	(2 064 048) \$	32 515 954 \$	103 233 689 \$	83 140 329 \$	20 093 360 \$
AUTRES ÉLÉMENTS								11 796 354 \$
EXCÉDENT								31 889 714 \$